

# Les pratiques de gestion des matières résiduelles dans les ICI : quelques constats

Saint-Jérôme | 23 octobre 2014

David Marra-Hurtubise  
Agent de projet en gestion des matières résiduelles

# Plan de présentation

- Méthodologie
- Constats
- Contraintes
- Pistes de solutions
- Conclusion

# Méthodologie

- Deux questionnaires
- Appels téléphoniques
- Envoi de courriels
- Visites des organisations
- Approche simple
- Étude d'acquisition de connaissances

# Méthodologie

## Échantillonnage

- Organisations certifiées : 38 répondants / 65
- Autres organisations: 74 répondants / 138 visites
- Prépondérance des commerces
- Ville de Saint-Jérôme, ville de Mirabel, ville de Blainville, ville de Sainte-Thérèse, ville de Boisbriand
- Artères commerciales, centres commerciaux

# Constats

- Réceptivité positive des ICI face à la GMR
- Impact de la certification *ICI, on recycle!* sur l'adhésion aux pratiques de valorisation des matières organiques
- La GMR, pas si difficile à mettre en pratique
- Des bénéfices diversifiés

# Constats

## Bénéfices de la GMR

- Une plus grande fierté des employés et un plus fort sentiment d'appartenance envers l'organisation.
- Une augmentation de l'intérêt et de la satisfaction de la clientèle.
- Des retombées économiques.
- Une mobilisation accrue des employés.
- Une amélioration de la réputation de l'organisation.
- Une amélioration de la propreté des lieux.
- Pour la sauvegarde de l'environnement ou conscience environnementale
- Un effet d'entraînement auprès des fournisseurs et autres partenaires.
- Une amélioration de la compétitivité de l'organisation.
- Une amélioration des relations et des conditions de travail.
- Une amélioration de la santé et de la sécurité des travailleurs.

# Contraintes

- Sans être par manque d'intérêt ni par indifférence, cet aspect environnemental n'a jamais été abordé dans notre organisation.
- Nous n'avons pas de ressources humaines pour ce projet, compte tenu de la petite taille de notre entreprise.
- Ce type de projet implique des coûts.
- Le taux de roulement du personnel est trop élevé pour mettre en place un tel projet.
- L'organisation ne possède pas d'expertise dans ce domaine.
- Notre organisation n'est pas desservie par un service de collecte des matières recyclables ou compostables.

# Contraintes

- Manque d'intérêt de la direction.
- Manque d'intérêt des employés à s'impliquer dans une telle démarche.
- Les pratiques sont déjà très bonnes. On ne sait pas comment faire mieux ou on estime que le résultat serait minime comparativement à l'effort requis
- Manque d'espace
- Manque de temps pour l'implantation des pratiques
- Décisions prises par le bureau chef
- Décisions prises par le gestionnaire de l'immeuble

# Pistes de solutions

- Utiliser les ressources ISÉ mises à la disposition par Recyc-Québec.
- Promouvoir les programmes gouvernementaux auprès des ICI.
- Modifier ou bonifier le service de collecte des villes.
- Prévoir l'espace requis aux différentes collectes lors de la construction des nouveaux bâtiments.

# Pistes de solutions

- Villes et municipalités : Informez les ICI de vos politiques pour la collecte des déchets, du recyclage et des matières organiques.
- Prioriser l'aide aux organisations qui n'ont aucune ou presque pas de pratiques GMR.
- Outiller les sièges sociaux et les gestionnaires immobiliers.
- Développer un argumentaire basé sur l'économie de coûts.

# Conclusion

- Les ICI sont réceptives à l'amélioration des pratiques GMR.
- Afin d'entamer une démarche, une offre de soutien par des organismes publics ou privés favorisera l'apport de résultats.
- ISÉ
- Accessibilité des services
- Démarche simple et évolutive (par étape)

# Période de questions?

David Marra-Hurtubise  
CRE Laurentides

[david.marra-hurtubise@crelaurentides.org](mailto:david.marra-hurtubise@crelaurentides.org)

David Marra-Hurtubise  
Agent de projet en gestion des matières résiduelles

